

Association inscrite au Tribunal de Strasbourg sous le n° LXXVI n° 66
Enregistrée comme dispensateur de formations sous le numéro 42670278767
auprès de la Préfecture de la Région Alsace.
N° SIRET : 418 124 483 000 29

STRASBOURG
3 et 4 Juillet

LAEP - Cadre spécifique et posture de l'accueillant

1/ Contexte

Les LAEP sont des dispositifs spécifiques : le jeune enfant y fait la découverte d'un espace nouveau où se côtoient de petites et de grandes personnes qui ne se connaissent pas forcément entre elles ; si certaines lui sont familières, d'autres ne le sont pas, et peuvent être pour lui source d'inquiétude. Passer de l'espace familial à l'espace social, n'est en effet pas simple. C'est pourquoi la présence conjointe pendant toute la durée de l'accueil de l'enfant et de son parent (ou de la personne qu'il connaît bien), est pertinente ; la rencontre de ces deux univers produit en effet des remaniements au niveau de l'enfant, de son parent, mais aussi des parents entre eux, et de l'ensemble des personnes accueillies, par le simple fait d'être dans un autre lieu que celui qui nous est familier, et d'être engagé dans un autre lien (même si ce lien concerne celui ou celle qui nous accompagne et qui nous est lui aussi familier). Les accueillant(e)s sont en charge de favoriser les multiples interactions qui vont se créer, tout en étant garants du bon fonctionnement du lieu. C'est une posture particulière, qu'il va falloir penser et élaborer au cours de la période de construction du projet, mais qu'il faudra en permanence questionner, au cours de la pratique d'accueil, dans le cadre du travail d'équipe.

2/ Personnes concernées , cette formation s'adresse :

- Aux accueillants en LAEP,
- Aux futur-e-s accueillant-e-s laep, en soutien à la préparation du projet

3/ Objectifs

- Comprendre le cadre spécifique d'un LAEP, et saisir la pertinence de ce dispositif, pour l'enfant et son parent.
- Connaître les concepts de base d'un LAEP, (référentiel CAF)
- Se représenter le rôle et la fonction de l'accueillant, afin de mieux appréhender la posture spécifique de l'accueillant.

4/ Contenus

- Connaissance de l'histoire des LAEP (contexte de la création de « la Maison verte », puis des « maisons ouvertes ») et déclinaison des concepts de base qui sont aujourd'hui présentés dans le référentiel CAF
- Réflexions sur les règles fondamentales (accueil de l'enfant accompagné d'un adulte qu'il connaît bien, accueil dans l' « ici et maintenant », accueil dans le respect de l'anonymat) afin de saisir toute la portée de ces règles
- Organisation du travail d'équipe : pluri-disciplinarité, organisation collégiale et non hiérarchique dans l'équipe des accueillants.
- La supervision comme instance indispensable de régulation du travail d'équipe, et d'élaboration de la pratique d'accueil.

5/méthodes, démarche pédagogiques

Formation interactive à partir d'apports de connaissances et d'échanges d'expériences.

Travail en grand groupe et en petits groupes pour favoriser les échanges d'expériences et encourager l'élaboration.

Jeux de rôles pour travailler en groupe, la mise en œuvre des concepts fondamentaux.

6/ Formatrice

Dalila Kiesele, chargée de mission petite enfance, formatrice et responsable du secteur formation dans l'association Le Furet. Ancienne directrice de structure, Collaboratrice de Christine Schuhl

Durée-Dates les 3 et 4 juillet - 2 jours - 12 heures de formation

Formation limitée à 12 participants

Lieu

Le Furet
6 quai de Paris
67000 Strasbourg

Tarif

Pour 2 jours - 12 heures de formation / 430 € TTC

Association le Furet non assujettie à la TVA